

DEJEPS

Perfectionnement Sportif

> Mention VTT

Niveau BAC+2 (Niveau 5) · Code RNCP 4863

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du DE JEPS Perfectionnement Sportif Mention VTT sera amené à :

- > Assurer le suivi des sportifs en compétition,
- > Préparer et mettre en oeuvre des actions d'animation, d'initiation à vélo, d'entraînement,
- > Assurer l'entretien et le suivi du matériel, il valorise les espaces sites et itinéraires de pratique,
- > Sensibiliser ses apprenants à l'environnement et au développement durable
- > Contribuer au fonctionnement et au développement de la structure au sein de laquelle il exerce son activité,
- > Organiser, accompagner et encadrer des randonnées sur une ou plusieurs journées

Compétences :

- > Concevoir un projet d'action
- > Coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action
- > Conduire une démarche de perfectionnement sportif VTT
- > Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants



FORMATION

Durée

1 an en alternance sous contrat d'apprentissage.
Durée variable selon le lieu de formation.

Dates de démarrage de la formation

Rentrée en octobre

Lieux de formation possibles

> IFV - Voiron (38)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. Gratuite pour les apprentis et les employeurs privé *Opérateurs de Compétences



PRÉ-REQUIS

> Être âgé de 18 ans minimum et de 29 ans révolus* le jour de la validation des exigences préalables de la mise en situation pédagogique.

> Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1 ou d'un titre équivalent.

> Produire un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du VTT de moins d'un an avant l'entrée et formation

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :

Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

- > Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation
- > Justifier d'une affiliation à un régime de protection sociale
- > Justifier d'une assurance en responsabilité civile
- > Disposer d'un employeur.

DÉLAIS D'ACCÈS : les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de janvier/février et la date d'entrée en formation. Le recrutement s'organise à partir du mois de janvier/février par le dépôt d'un dossier d'inscription aux TEP auprès de l'une de nos structures de formation partenaires.



DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

> DES JEPS Direction de Structure et/ou de Projet

Emplois accessibles

> Divers secteurs : Le titulaire de ce diplôme pourra exercer son activité en étant responsable d'un secteur d'activité. Il intervient pour tous les publics et dans tous les milieux.

> Postes : enseignant expert, entraîneur, coordinateur, éducateur, etc...

Équivalence / Passerelles

Nous contacter pour une éventuelle possibilité d'équivalences ou de passerelles

DEJEPS

Perfectionnement Sportif

> Mention VTT

Niveau BAC+2 (Niveau 5) · Code RNCP 4863

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Le parcours de formation diplômant se déroule en présentiel au sein de nos Unités de Formation en Apprentissage et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique. Certains des modules peuvent être également dispensés en distanciel.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en oeuvre :

- Cours théoriques en salle : salle de cours équipée de chaises roulantes avec cales mains et 2 canapés, d'un vidéoprojecteur et le Wifi,
- Cours techniques en extérieur : espace de pratique du Campus de la Brunerie, clubs, terrains réels de pratique du vélo autour des écoles et campagne environnante (+/- 30km),
- Pour les deux stages d'enseignement de la Descente VTT, les cours se déroulent sur le terrain, sur le bike park de la station Les 2 Alpes ou Les Orres,
- Mise en pratique de séances pédagogiques entre stagiaires, évaluations formatives,
- Mise en pratique de séances pédagogiques avec des enfants et adolescents, évaluations formatives,
- Ateliers pratiques de mécanique en atelier mécanique avec 12 pieds d'atelier et les outils nécessaires à la réparation de vélos,
- Mise en situation pédagogique en alternance dans une structure cycliste,
- Rapport de stage et livret de suivi en stage,
- Supports pédagogiques imprimés remis aux stagiaires,
- Utilisation de vidéos,
- Utilisation de la plateforme collaborative Classroom.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le DE JEPS Perfectionnement Sportif Mention VTT est délivré après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation.

- > UC1-2 : Rédaction d'un document retraçant une expérience de conception et de réalisation, suivi d'un oral et d'un entretien avec un jury,
- > UC3 : Rédaction d'un document, mise en situation professionnelle suivie d'un entretien avec un jury,
- > UC4 : 2 épreuves :
 - encadrement de séance VTT enduro de niveau rouge ou équivalent,
 - démonstration de trial sur une piste de VTT de niveau bleu ou rouge.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4863/>